

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DE SAINT-PIERRE DELS FORCATS
En date du vendredi 29 mai 2024 à 18h**

Présents : - M. BLANQUE Pierre - M. BUL Alain - M. ECHARD Vincent - M. FOURNIER Daniel - M. GAURENNE Claude - Mme GAURENNE Sylvie - Mme INGLES Martine - Mme LINTZ Ghislaine - M. PINEDE Jean-Marie - Mme RODRIGUEZ Noémie

Secrétaire de séance : Mme GAURENNE Sylvie

Date de convocation : 23/05/2024

Préambule : approbation du compte-rendu de la dernière réunion du CM

- **Urbanisme – Prescription de la 1^{ère} modification du Plan Local d'Urbanisme**

Monsieur le Maire présente à l'assemblée la prescription de la première modification du PLU. La zone 3AU à l'extrémité Est du village au lieu-dit « Les Escoumails » est située dans le périmètre de l'extension de l'urbanisation à vocation principale d'habitat défini par le PADD et les orientations d'aménagement mais n'a pas donné lieu à une ouverture à l'urbanisation immédiate. Cette modification aura notamment pour objet d'ouvrir à l'urbanisation une partie de la zone 3AU, et ainsi permettre la réalisation, à court terme, d'une ou plusieurs opérations d'aménagements d'ensembles afin de satisfaire les objectifs de production de logements principaux.

Le conseil municipal valide à l'unanimité la modification 1 du PLU.

- **Traversée village : vitesse véhicules**

Régulièrement des voitures roulent à vitesse excessive sur la grand'rue et sur la route des pistes. La mise en place d'un ralentisseur route des pistes est envisageable, cependant sur la grand rue cette solution poserait des problèmes de circulation en période hivernale compte tenu de la pente de cette voie. L'implantation d'un système de feux tricolores dits Feux vert-récompense pourrait être une solution. Monsieur le Maire indique que cette possibilité va être étudiée et le Conseil Départemental y sera associé.

- **Point sur l'organisation des élections européennes du 9 juin 2024**

Le conseil municipal organise le déroulé de la journée 9 juin, élections européennes, désignation des membres du bureau et des scrutateurs.

- **Mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) et du DICRIM**

Le Syndicat Mixte Tet Bassin Versant propose aux communes concernées d'adhérer à un groupement de commandes concernant les PCS et les DICRIM, leurs permettant de bénéficier d'une économie d'échelle ainsi que d'un financement de près de 80%.

Le conseil municipal valide l'adhésion de la commune à ce groupement de commandes concernant la mise à jour du PCS (comprenant la réalisation de 2 exercices de simulation de crise) ainsi que du Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM).

- **Présentation du déploiement de l'information sur les vieilles forêts de la commune par l'ONF**

Deux techniciens forestiers territoriaux de l'ONF ont présenté les résultats de l'étude Vieilles forêts en forêt publique réalisée courant 2021. Deux zones sont répertoriées en vieilles forêts sur la commune : Font Seca (4,56 ha) et Roca Roja (6,63 ha). Ces deux zones seraient laissées en l'état, donc pas d'exploitation mais possibilité de conserver le pastoralisme, la chasse, la randonnée, le vtt...

Le conseil municipal autorise la signature du formulaire proposé par l'ONF.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président lève la séance à 20h15.

Le Maire,
Pierre BLANQUE



Le secrétaire de séance,
Sylvie GAURENNE,